

COMMUNE DE CHICONI
HÔTEL DE VILLE



Tel : (0269) 62 16 90
Fax : (0269) 62 30 49

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21/02/2019



Numéro interne de l'acte : 3

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 29

Présents : 9

Nombre de suffrages : 9

Date de convocation
16/02/2019

Date d'affichage
07/02/2018

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

.../.../...

et publication du :

.../.../...

L'an deux mille dix-neuf, le vingt ET un février, l'Assemblée Délibérante, dûment convoqué (le 15/02/2019 puis le 21/02/2019), s'est réunie au nombre prescrit par la loi (deuxième lecture), dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de MADI OUSSENI Mohamadi.

Etaient présents :

Mme ALBERT Zalia, M. ALI Mohamadi, M. MADI Djouma, MADI OUSSENI Mohamadi, MAHAMOUD Hadhurina Soufiani, Mme MOUSTOIFA Nadhourati Wahiba, M. RACHIDI Inadhy, Mme SAID ASSANI Haouray, Mme YSSOUFOU Adidja

Procuration(s) :

Etai(ent) absent(s) :

Mme ABDOU Inchat, Mme ABDOU-MADI Sandati, ALI Tadjidine, ALI-MALLOU Assani, Mme ALLAOUI-BACAR Radhuia, M. ANTOYISSA Zaïnoudine, M. ATTOUMANI Issoufi, AZIRARI Abdillah, Mme BACO-OUSSENI Nissioiti, Mme BOINA Bibi, Mme BOINAÏDI Habachia, Mme COLO SAFI Fatimati, DANIEL Mikidache, Mme IBRAHIM Nissioiti, M. IBRAHIM RAMADANI Soibahadine, Mme MAHAMOUDOU Laouia, MZE ALI Soulaïmana, SAINDOU Bacar, SOILIH Ibrahîm, Mme SOUFIANI Hassina

Etai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : M. RACHIDI Inadhy

Objet : Transformation de six emploi (suppression et création de poste)

Considérant qu'il appartient à l'assemblée délibérante de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade,

Vu l'avis favorable du Comité Technique du 14-02-2019,

Considérant le précédent tableau des emplois adopté (délibération N° 86/DELIB/CC/2014) par l'assemblée délibérante le 17 décembre 2014.

Considérant que comme d'autres communes, Chiconi se caractérise par le faible nombre de cadres intermédiaires dans ses effectifs. Cette particularité engendre des surcout par manque d'organisation des services et a des effets sur le niveau de service à la population ainsi que sur le suivi des opérations d'équipement (et en conséquence sur le rythme de perception des subventions).

Il est nécessaire que de créer 3 emplois de catégorie A ou B, du grade d'attaché territorial, ingénieur territorial et de chef de la police municipale, en raison de la montée en compétence des services de la commune, notamment pour faire face au besoin d'encadrement. Ainsi la commune a besoin d'un :

- Poste de Chargé d'opération d'aménagement technique :

Au sein de la direction des services technique, il est proposer de recruter un agent pour représenter et assister le maître d'ouvrage sur la programmation, la conception et la réalisation de projets neufs ou de restructuration lourde du patrimoine bâti de la collectivité.

Il sera également chargé de faire les demandes de subvention.

Cet emploi pourra être pourvu sur un grade d'ingénieur territorial (catégorie A) à temps complet.

A défaut de pouvoir recruter un fonctionnaire dans un délai raisonnable, le poste pour être ouvert au contractuel justifiant d'une qualification de BAC+5 et des expériences significatives dans le domaine.

La rémunération ne pourra pas excéder l'indice terminal brut 966 et pourra éventuellement être complétée par le versement d'un régime indemnitaire qui s'ajoutera à cette rémunération.

- Poste de directeur du CCAS :

Avec la mise en place du CCAS, il est devenu urgent de recruter un Directeur pour le bon fonctionnement de la structure. Il est proposé donc de créer un poste de catégorie A qui pourra être pourvu sur un grade d'attaché territorial à temps complet.

A défaut de pouvoir recruter un fonctionnaire dans un délai raisonnable, le poste pour être ouvert au contractuel justifiant d'une qualification de BAC+5 et des expériences significatives dans le domaine du sociales ou médico-sociales d'au moins 5 ans.

- Poste du Chef de la police municipal,

Actuellement composé de 5 agents aux Gardien-brigadier de police municipale, il est souhaitable de renforcer ce service en procédant au recrutement d'un agent chef de service. Ce recrutement permettra d'assurer un meilleur service public, notamment grâce à des disponibilités plus importantes.

La ville souhaite que l'agent recruté possède une expérience professionnelle confirmée. Il y a donc lieu de procéder à la création d'un emploi permanent à temps complet correspondant au de catégorie B qui pourra être pourvu sur un grade du cadre d'emploi des chefs de service de police municipale.

L'agent qui sera recruté devra obligatoirement être lauréat du concours et son recrutement pourra intervenir par mutation et par détachement (ou à défaut sur la liste d'aptitude).

Afin d'améliorer le niveau de service rendu à la population, il nécessaire de renforcer certaines services par la création de **3 poste de catégorie C (ou B)**, du grade d'adjoint administratif ou rédacteur territorial pour occuper les fonctions de:

- Assistant (e) de direction:

La Direction Générale fonctionne sans agent pour assurer le secrétariat,

Il s'avère donc nécessaire de recruter un(e) assistant (e) de Direction de catégorie C (ou B) qui aura également pour mission de coordonner l'organisation des secrétariats des services.

Il est proposé donc de créer un poste de catégorie C qui pourra être pourvu sur un grade adjoint administratif ou rédacteur territorial à temps complet.

L'agent qui sera recruté pourra être recruter directement (catégorie C) ou par voie de concours (catégorie B).

- Agent chargé de recensement et d'élection

Il est proposé donc de créer un poste de catégorie C qui pourra être pourvu sur un grade adjoint administratif à temps complet.

DELIBERATION 2019



L'agent qui sera recruté pourra être recruté directement (catégorie C) ou par voie de concours .

- Agent d'accueil bibliothèque et d'animation culturelle.

Il est proposé donc de créer un poste de catégorie C qui pourra être pourvu sur un grade adjoint administratif à temps complet.

L'agent qui sera recruté pourra être recruté directement (catégorie C) ou par voie de concours .

Afin de limiter la progression des charges de personnels, le non remplacement des départs en retraite constitue un levier classique d'économie pouvant financer ces emplois. Pour un départ en retraite non remplacé, l'estimation est d'environ 40 K€ par an pour un agent de catégorie C.

Il est rappelé que la commune de Chiconi a déjà réalisé des efforts des réductions des effectifs au cours des derniers exercices (2015-2018) en ne remplaçant pas 10 départs à la retraite.

Le maire propose donc de supprimer six emplois correspondant au poste de gardien de bâtiment et de créer six emplois désignés plus haut, d'une durée de 35 heures.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité :

Article 1,

- décide de supprimer 6 postes de gardien de bâtiments, à compter du 21/02/2019

Article 2,

- décide la création, à compter du 21/02/2019, d'un poste de :

1. Poste de Chargé d'opération d'aménagement technique :

Qui pourra être pourvu sur un grade d'ingénieur territorial (catégorie A) à temps complet.

A défaut de pouvoir recruter un fonctionnaire dans un délai raisonnable, le poste pour être ouvert au contractuel justifiant d'une qualification de BAC+5 et des expériences significatives dans le domaine.

2. Poste de directeur du CCAS :

Qui pourra être pourvu sur un grade d'attaché territorial à temps complet.

A défaut de pouvoir recruter un fonctionnaire dans un délai raisonnable, le poste pour être ouvert au contractuel justifiant d'une qualification de BAC+5 et des expériences significatives dans le domaine du sociales ou médico-sociales d'au moins 5 ans.

3. Poste du Chef de la police municipale,

Qui pourra être pourvu sur un grade du cadre d'emploi des chefs de service de police municipale.

4. Assistant (e) de direction:

La Direction Générale fonctionne sans agent pour assurer le secrétariat, Il s'avère donc nécessaire de recruter un(e) assistant (e) de Direction de catégorie C (ou B) qui aura également pour mission de coordonner l'organisation des secrétariats des services.

Il est proposé donc de créer un poste de catégorie C qui pourra être pourvu sur un grade adjoint administratif ou rédacteur territorial à temps complet.



L'agent qui sera recruté pourra être recruté directement (catégorie C) ou par voie de concours (catégorie B).

5. Agent chargé de recensement et d'élection

Il est proposé donc de créer un poste de catégorie C qui pourra être pourvu sur un grade adjoint administratif à temps complet.

L'agent qui sera recruté pourra être recruté directement (catégorie C) ou par voie de concours.

6. Agent d'accueil bibliothèque et d'animation culturelle.

Il est proposé donc de créer un poste de catégorie C qui pourra être pourvu sur un grade adjoint administratif à temps complet.

L'agent qui sera recruté pourra être recruté directement (catégorie C) ou par voie de concours.

Article 3

- **précise** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget ,

Article 4

- autorise M le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

VOTE : Adoptée à la majorité (Pour : 0, Contre : 0, Abstention : 1)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Chiconi

Le Maire,

